



STOP À L'ACHARNEMENT ! RELAXE POUR NOS 16 CAMARADES

Les 27 et 28 septembres prochains, 16 salariés d'Air France se présenteront devant le tribunal de grande instance de Bobigny. 11 seront jugés pour avoir forcé l'ouverture de la grille du siège et 5 (déjà licenciés) concernant « l'affaire » dite de la chemise.

Depuis le 05 octobre 2015, aucune preuve de culpabilité n'a été apportée par la direction d'Air France : entretiens disciplinaires pour la forme, licenciement refusé par l'inspection du travail de notre camarade Vincent MARTINEZ, fourniture de vidéos au directeur régional du travail qui démontrent son innocence.

Pour autant près d'un an après la manifestation du 05 Octobre 2015, l'acharnement continue : contestation de la décision de l'inspection du travail, recours gracieux refusé, etc.

Nous ne sommes pas dupes ! Le gouvernement et la direction d'Air France sont complices pour mener la même politique ultralibérale et criminaliser toute forme de résistance sociale. Ils veulent des salarié-e-s dociles qui acceptent leur sort avec résignation y compris face à des menaces de licenciements massifs au profit du capital.

« Casser » les salarié-e-s qui défendent leurs emplois, briser les élans sociaux, créer des peurs... la répression syndicale reste un des moyens patronaux pour freiner le développement des consciences.

Cet été, le jour de la promulgation de la Loi travail, la ministre validait dans le même temps l'autorisation de licenciement de notre camarade d'Air France.

C'est clairement une revanche du gouvernement qui, isolé face à l'opinion publique majoritairement opposée à la loi « travail », joue la carte de la répression.

ET, peu importe que l'inspection du travail, via une décision étayée sur 4 pages ait refusé ce licenciement !

ET, peu importe les preuves de la non implication de notre délégué dans de prétendues «violences».

ET peu importe que la colère des manifestants du 05 octobre soit justifiée et légitime. La presse bien-pensante était présente aux ordres de ses patrons pour expliquer l'inexplicable, pour justifier l'injustifiable et pour conditionner ceux qui seraient dans le doute.

C'est notre liberté qui est violée, confisquée, nos droits bafoués. Sous la garde vigilante des cerbères bien-pensants.

Mais ne nous trompons pas, la peur doit être mise dans leur camp et ce ne sont pas les différentes condamnations politiques qui mettront au pas les travailleurs ! L'exemple est trop dangereux. C'est l'embrassement de la grogne qu'ils craignent. C'est le peuple qu'ils redoutent !

Nous sommes salarié-e-s, retraité-e-s, privé-e-s d'emplois et citoyen-ne-s et il est de notre devoir de s'opposer à la régression sociale !

Air France continue de taper très fort pour laver « l'honneur » de l'ex-DRH, aujourd'hui promu à la Holding et futur collaborateur de Vincent Bolloré. L'obsession d'Air France n'a pas faibli depuis le 5 octobre, sa volonté de se venger, suite à la diffusion en boucle des images dans les médias, n'est jamais retombée.

Nous avons assisté à un véritable acharnement qui n'est pas terminé puisque la direction, à grand renfort d'avocats, traîne les salariés en justice pour avoir combattu les 2900 suppressions d'emplois.

L'offensive patronat/gouvernement pour faire taire les résistances s'intensifie et se généralise contre les militants syndicaux en France et dans notre département. La CGT combattra ces attaques sans relâche.

Face à une direction intransigeante, nous devons rester déterminé-e-s, uni-e-s, solidaires et exiger la relaxe et la réintégration de Vincent, Fabrice, Samir, David et Pascal.

**La CGT Air France appelle à la Grève de 10 H à fin service le 27 septembre 2016
L'UD CGT 13, L'UL CGT de Vitrolles et La CGT Air France appellent les Organisations CGT des Bouches du Rhône ainsi que toutes celles et ceux qui le peuvent à se rassembler**

**Le Mardi 27 septembre 2016 à 10 H 30
devant le CE AIR FRANCE**

**pour exiger l'arrêt de la repression,
des licenciements et l'abrogation de la loi "travail"**